



**TABLE RONDE
LUTTER CONTRE LES
AGRESSIONS SEXISTES ET
SEXUELLES EN MILIEU FESTIF
OU COMMENT FAIRE DES LIEUX
FESTIFS DES LIEUX SÛRS
ET INCLUSIFS**

.....

JEUDI
13
FÉVRIER
2020

ORGANISÉE PAR

Le Collectif des Festivals, en partenariat avec
Astropolis & La Carène dans le cadre de l'édition
2020 d'Astropolis l'Hiver à Brest.

.....

COMPTE-RENDU

TABLE RONDE

Lutter contre les agressions sexistes et sexuelles en milieu festif ou comment faire des lieux festifs des lieux sûrs et inclusifs

Les lieux de musiques actuelles et les festivals prennent-ils conscience ces dernières années des situations à risque en terme d'agressions sexistes et sexuelles au sein des équipes salariées, bénévoles et du public. Cela remet à l'ordre du jour la question de la prévention et de la réduction des risques pour que chacun.e puisse travailler et/ou faire la fête quand et comme il.elle le souhaite, en toute sécurité. Quelle politique mettre en place pour réduire ces risques ? Avec quels outils ?

Cette rencontre a deux objectifs principaux :

- Échanger entre acteurs et actrices du monde associatif, organisateurs et organisatrices de festivals, acteurs et actrices des musiques actuelles et institutions pour mieux appréhender les enjeux et les solutions,
- Réfléchir aux besoins et au développement d'outils communs de prévention, afin d'agir au-delà des constats.

Cette table-ronde s'appuiera sur des constats (chiffres, problématiques) mais également sur les outils mis en place par Astropolis au sein de son festival lors de l'édition été 2019.

On se posera la question de ce que l'on peut faire ensemble, ainsi que du rôle des institutions.

INTERVENANTES

- **GAËLLE ABILY**
Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité
- **FRÉDÉRIQUE PONDEMER**
Cheffe du Pôle égalité des droits et innovation sociale à la Direction de l'aménagement et de l'égalité de la Région Bretagne
- **MORGANE BRAMOULLÉ**
Membre du conseil d'administration de l'association Difenn qui dispense des ateliers d'autodéfense de prévention aux agressions sexistes en milieu festif.
difenn.bzh
- **DOMITILLE RAVEAU**
Co-présidente de l'association Consentis, association parisienne qui travaille sur la question du consentement en milieu festif.
consentis.info
- **LOUISE EDE**
En charge du programme Égalité Femmes-Hommes du CNM (Centre National de la Musique)
- **LYDIE PORÉE**
De la Fédération régionale du Planning Familial
planning-familial.org
- **BLANDINE RAITIÈRE**
Salariée de l'Orange Bleue, association de prévention et de réduction des risques liés à la consommation de substances psychoactives (licites et illícites), aux relations sexuelles, et aux risques associés (audition, route, etc.).
collectif-orange-bleue.com
- **MADENN PRETI**
Coordinatrice des actions de prévention inclusive et contre les agressions sexistes et sexuelles au sein du festival Astropolis.

MODÉRATION

- **MARYLINE LAIR**
Directrice du Collectif des festivals, une association qui accompagne les festivals dans leurs démarches de développement durable et qui aborde depuis 2-3 ans cette question des violences sexistes et sexuelles en milieu festif.
lecollectifdesfestivals.org

QUELS CONSTATS ?

A-t-on des données globales sur les questions de violence et de harcèlement ?

👤 Introduction par Gaëlle Abily, droits des femmes et à l'égalité

Les inégalités ne relèvent pas d'une opinion, c'est un fait établi par des données, des chiffres. Elles concernent tous les champs de la société (les inégalités de salaire par exemple).¹

Dans le secteur culturel, la part des femmes dans la programmation artistique représente 28% dans le Théâtre en Bretagne et 33% en France, dans les Arts visuels elle représente 33% en Bretagne et 23% en France, et dans les musiques actuelles elle représente 17% en France.

La part des femmes dans la programmation artistique va avec la part des femmes dans les équipes permanentes. Les chiffres de HF Bretagne montrent que dans les équipes permanentes en Bretagne, on retrouve aujourd'hui 33% de femmes pour 67% d'hommes, contre seulement 22% en 2014.

En menant des politiques publiques et en agissant, on constate une avancée qui reste insuffisante. Un secteur ne bénéficie pas de ces avancées, celui des festivals : 17% de femmes pour 83% d'hommes. Quand la représentation des femmes progresse dans les équipes permanentes cela impacte sur la programmation artistique. Dans les musiques actuelles, quand le responsable artistique est une femme elle programme à 49% des femmes, quand c'est un homme il programme 7% d'artistes femmes.²

L'inégalité d'accès aux postes à responsabilité induit une inégalité d'accès dans la programmation. Les femmes sont victimes d'inégalités cumulées. De plus, les femmes sont moins nombreuses et moins bien payées, et moins aidées dans les directions artistiques. C'est la conséquence d'une construction sociale qui renvoie à la responsabilité de chacun. La forme la plus aboutie des inégalités reste les violences faites aux femmes. À minima, une femme décède tous les 2,8 jours du fait de ces violences. 1 femme sur 5 est victime de violences sexuelles, ou de harcèlements au travail, idem dans le secteur culturel. 14,5% de femmes se déclarent avoir été victimes de violences sexuelles dans leur vie, parmi lesquelles on retrouve 85% de filles entre 0 et 14 ans.

Les violences ne sont pas un phénomène nouveau. Ce qui est nouveau, c'est une meilleure écoute de la parole des femmes. Dans le secteur culturel, les femmes se sont exprimées notamment dans le milieu du cinéma. On entend un peu mieux la parole des femmes qui a longtemps été occultées, peut-être faute d'outils. Aujourd'hui, ni les lieux culturels ni les festivals ne peuvent être exonérés de ces constats et doivent y faire face.

En matière de violences faites aux femmes, tant qu'on n'a pas posé la possibilité de leur existence, il n'y en a pas, il ne se passe rien, d'où l'importance de partager cette réalité et de regarder ensemble ce qu'on peut faire.

¹ Source de l'intervention : études du Haut Conseil à l'Égalité Femmes – Hommes, diagnostique 2019 de HF Bretagne, statistiques de l'observatoire du Ministère de la culture.

² Source : HF Bretagne.

Avez-vous au sein de la Fédération régionale du planning familial des données ou des constats sur le milieu festif ?

👤 Intervention de Lydie Porée, Planning Familial

Le **planning familial** dispose d'un outil interne de recueil des données à partir des activités quotidiennes d'accueil du public, il sert à affiner les constats. En 2018, sur l'accompagnement des personnes victimes de violences, 5 647 personnes ont été reçues par les Plannings sur le territoire en accueil individuel avec une demande sur la question des violences, dont 93% de femmes.

Pour détecter les violences il faut être formé, penser à poser la question des violences, savoir les dépister. Les situations de violences sont sinon sous-détectées. Les violences font parties de la vie de toutes les femmes. Dans le recueil de données, il faudrait pouvoir recueillir des informations sur les violences en milieu festif.

À Consentis vous avez tenté de faire ce recueil de données spécifiques au milieu festif ?

👤 Intervention de Domitille Raveau, Consentis

L'**association Consentis** est née d'un ras-le-bol partagé par des « fêtardes » de se faire harceler et agresser. L'association a ainsi diffusé un questionnaire pour faire un état des lieux des violences sexuelles en milieu festif. 1030 personnes ont répondu.

Les résultats :

- 60% des femmes ont été victimes d'agression ou de harcèlement sexuel en milieu festif. Ces résultats sont sans doute bien plus importants étant donné que plusieurs comportements ne sont pas qualifiés d'agressions sexuelles alors qu'ils devraient l'être.
- Plus d'une femme sur deux se sent en insécurité seules dans les lieux festifs et l'expliquent par la présence des violences sexuelles, contre 10% des hommes, qui l'expliquent par la peur des agressions physiques ou des pickpockets.
- 78% des personnes connaissent au moins une personne qui a été victime d'agression sexuelle ou sexiste.
- 89% des personnes sont en attente de mesures prises par les organisateurs et organisatrices d'événements festifs pour lutter contre les violences.

On observe que la victime se sent coupable alors qu'elle n'est pas responsable des violences qu'elle subit ; et à l'inverse les personnes qui agressent sont, elles, déresponsabilisées de part leur consommation d'alcool par exemple. La notion de charge mentale repose ici sur les femmes, qui doivent réfléchir à comment s'habiller, comment rentrer chez elle...

Ces constats sont-ils partagés au service de la Région Bretagne que vous dirigez ?

👤 Intervention de Frédérique Pondemer, Région Bretagne

Le **pôle égalité** a pour mission de vérifier que les politiques mises en place par la **Région Bretagne** ne soient pas génératrices d'inégalités entre les femmes et les hommes, ne les augmentent, mieux qu'elles concourent à les faire disparaître. Pour cela, il faut recueillir de la donnée sexuée, par exemple des « bénéficiaires » usager·ère·s des dispositifs régionaux pour vérifier d'éventuels biais dans « l'atterrissage » de ces politiques, regar-

der de quels éléments nous disposons pour réaliser un état des lieux. Le pôle l'égalité femmes•hommes est ainsi à la croisée de toutes les compétences, de la culture, de la santé, de la jeunesse, de.

Les chiffres sont parfois alarmants, mais le pire serait de ne rien faire et de ne rien voir. Le pôle et mes collègues de la direction Culture de la Région sommes là pour éventuellement accompagner les acteurs et actrices culturel·le·s sur ces questions-là.

QUELS OUTILS ?

Pourquoi Astropolis s'est saisi de cette question et qu'avez-vous mis en place ?

Intervention de Madenn Preti, Astropolis

Nous avons pris conscience ces dernières années des situations à risque en terme d'agressions sexistes et sexuelles au sein des équipes salarié·e·s, bénévoles et du public. Cela a remis à l'ordre du jour la question de la prévention et de la réduction des risques pour que chacun·e puisse travailler et/ou faire la fête quand et comme il le souhaite, en toute sécurité.

Nous nous sommes dit que si nous envoyons un message clair au festivaliers, festivalières il nous fallait aussi envoyer un message en interne. Nous avons rédigé une charte à destination des équipes salarié·e·s et bénévoles. Cette charte a été envoyée à toutes les équipes avant le début du montage du festival.

La loi définit 25 critères de discrimination, nous sommes parti de cela pour la rédiger. Elle reprend des bases simples en commençant par rappeler qu'avoir des comportements discriminants est répréhensible par la loi. On ne peut parler n'importe comment à tout le monde, toucher n'importe qui, dire des insultes sexistes, jeunistes, agistes, racistes, anti LGBT, transphobes etc.

Nous proposons moi et le régisseur du festival de venir nous prévenir si une personne était victime ou témoin pour recueillir ces témoignages afin d'agir en conséquence. Nous n'avons pas eu de retours en ce sens mais la charte a été un sujet tout au long du montage sur le site du festival avec cette phrase que les salarié·e·s se répétaient entre eux : « ce que tu viens de dire n'est pas très charte, etc ». En ce sens c'est un succès, une discussion sur les limites, le consentement, les formes de discrimination s'est engagée.

Nous avons confirmé deux ateliers d'auto-défense féministe en milieu festif avec l'association Difenn. Les deux ateliers proposés l'après-midi du festival étaient complets comme celui que nous proposons le samedi après-midi. Il s'agit d'équiper les femmes d'outils, de réponses adaptées ; répartie, riposte, mise en sécurité, comment identifier les situations qui sont inacceptables en déconstruisant ce que la société nous a inculqué depuis toujours, ces rapports de forces admis et tolérés jusque là.

Pour la prévention très vite l'idée s'est arrêtée sur Consentis pour proposer une prévention relative à ces questions spécifiques à Astropolis. Consentis a développé son axe de travail autour de la question du consentement en milieu festif ce qui nous a semblé extrêmement pertinent.

Consentis a proposé la tenue d'un stand dès 2019 au sein du festival. Les bénévoles du stand Consentis proposent différentes animations et discussions autour de la question du consentement en milieu festif. Le stand de Consentis était mis en avant sur notre signalétique (plans du site, affiches,) avec ce sous titre – "Point relais agressions sexistes et sexuelles" avec une incitation via la charte (rédaction par l'équipe d'Astropolis et Consentis d'une charte à destination des festivalier·e·s à venir témoigner au vu d'une situation inappropriée.

Un protocole a été mis en place entre notre chargée de sécurité, Consentis et les régis-seur-se-s, afin de pouvoir réagir efficacement en cas de tentative d'agression ou d'agression. Nous avons essayé de mettre en place une safe zone qui n'a pas très bien fonctionné et que l'on doit améliorer qui vise à être un endroit calme et sécurisant en non-mixité. Les retours de Consentis suite à cette première collaboration ont été très pertinents et précis tant sur les points forts que les points faibles et très constructifs, ce qui nous permet de mener une réflexion et de voir les points d'amélioration qui doivent être apportés en 2020 (réorganiser les espaces de prévention sur le site, renforcer le protocole en incluant les médecins, les secouristes, le planning familial, augmenter la présence de bénévoles formé-e-s à ce sujet etc.)

À l'association Difenn, vous avez développé des stages et ateliers d'auto-défense féministes, racontez-nous.

Intervention de Morgane Bramoullé, association Difenn

Difenn a été interpellé par les festivals pour adapter nos ateliers d'auto-défense en milieu festif. Difenn est une association féministe qui a **deux objectifs** :

- Présenter des ateliers pour le jeune public ;
- Proposer des stages d'auto-défense féministe ;

Les stages d'auto-défense ont été adaptés au milieu festif à la demande du festival Vision en 2018, avec en plus un stand de prévention. Depuis, nous travaillons également avec Astropolis et le festival de cinéma de Douarnenez. L'auto-défense féministe donne des outils pour réagir à des situations d'agression, c'est une méthode d'empowerment des femmes et des minorités.

L'autodéfense féministe doit être accessible à toutes, avec des méthodes spécifiques. Les techniques convoquées doivent être mobilisables tout de suite en s'adaptant au contexte (exemple en festival : beaucoup de bruit, etc.). Dans les ateliers en milieu festif, nous avons diminué la part d'auto-défense verbale et en proposant des techniques diverses : langage non verbal, techniques de dégagement, etc. Ces ateliers sont proposés par deux formatrices durant 2h30 et ouverts à 16 femmes, en non-mixité.

On propose aussi des formations en mixité pour répondre à des questions spécifiques comme avec la Fédé B (fédération des associations étudiantes de Brest) qui voulait se former à l'accompagnement des victimes d'agressions de violences sexistes et sexuelles. On donne également des conseils : Comment organise-t-on les espaces ? Comment identifie-t-on les personnes ressources ? Comment repérer l'espace autour de soi, les sorties, les allié-e-s, la mise en pratique ? Cela permet d'établir une base de protocole.

Comment abordez-vous ce sujet au sein du dispositif Orange Bleue, un dispositif de prévention et réduction des risques présent sur de nombreux festivals ?

Intervention de Bladine Raitière, association L'Orange Bleue

L'Orange Bleue est un dispositif de réduction des risques en milieu festif avec un axe davantage lié aux consommations de produits psychoactifs (y compris l'alcool) ». La question du consentement est venue par la force des choses, avec des questions très régulièrement posées sur notre stand sur la soumission chimique, des témoignages

d'agressions sexuelles et un cas de violences conjugales. L'Orange Bleue se penche sur la question depuis 2017 et a lancé un groupe de travail avec la réalisation de flyers sur ce que sont les violences sexuelles et sexistes d'un point de vue légal, sur ce que peuvent faire les victimes ?

À l'Orange Bleue, on préconise l'utilisation de flyers, documents qui suscitent la curiosité, qui envoient vers d'autres documents et d'autres ressources. Notre association ne réunit pas que des personnes féministes, le travail a été long pour uniformiser ces propos sur les documents. Les messages se sont recentrés sur les notions de réduction des risques, de bienveillance. Mais l'Orange Bleue a l'expérience du travail en festival : son expertise va plutôt se porter sur les agressions liées à la consommation de substances.

Il est important de souligner que lorsque l'on parle d'agressions sexistes et sexuelles en milieu festif, on n'est pas sans savoir que le public qui vient dans les événements est sous l'influence de produits psycho-actifs. Les problèmes liés à la sexualité ou aux violences y sont indéniablement liés à la consommation de produits.

Quelques chiffres à ce sujet issus du "Global drug survey" (enquête globale sur les drogues) :

- 1/3 des femmes interrogées ont déclaré avoir été abusées alors qu'elles étaient sous l'influence d'un produit contre 6% des hommes.
- Dans 59% des cas, l'alcool était le seul produit mis en cause.

Les liens entre consommation de produits et agressions sexuelles sont toutefois sujets à des interprétations erronées. Le GHB reste une "légende urbaine", la soumission chimique est a priori très peu présente d'après les témoignages recueillis sur les stands de l'Orange Bleue. Ce qui pose problème, c'est la consommation choisie, sur la base d'un consentement de prise de produit, mais sans s'attendre aux effets induits. Exemple : la MDMA et l'ecstasy sont des produits empathogènes qui vont susciter le désir. On a l'impression d'être consentant-e alors que ça n'est pas le cas. C'est le produit qui parle à notre place. La prévention des agressions sexuelles et l'éducation autour du consentement peuvent être alors liées à la prévention et l'éducation autour des consommations de produits psychoactifs et de leurs effets inattendus. D'où l'importance de la coordination des acteurs et actrices de Réduction des Risques et de prévention des agressions sexuelles et sexistes.

Consentis a développé des stands pour être présent pendant les fêtes, comment abordez-vous le sujet pendant un festival ?

Intervention de Domitille Raveau, Consentis

Suite aux constats chiffrés, l'envie de tenir des stands dans les boîtes de nuit, les festivals, nous a semblé utile pour déconstruire les préjugés, parler du consentement... **Le consentement s'explique en 5 points** : il doit être enthousiaste, libre et éclairé, spécifique, réversible et informé.

- **Enthousiaste** : Le consentement ne peut être qu'un grand oui, il faut s'assurer que son / sa partenaire exprime du désir.
- **Libre et éclairé** : On ne peut pas consentir si on subit des pressions ou des manipulations, avec l'exemple de l'endettement sexuel (on doit être redevable sexuellement envers une personne qui nous a offert un verre par exemple). Éclairé : on ne peut pas donner un consentement si on est intoxiqué.

- **Spécifique** : Si on consent à une activité sexuelle, ça ne veut pas dire qu'on consent à toutes les autres.
- **Réversibilité** : À n'importe quel moment on peut arrêter une action si on n'en a plus envie. Ce n'est pas parce qu'on a consenti une fois qu'on consent toutes les fois.
- **Informé** : On doit connaître tous les risques qu'on entreprend (se protéger, etc.).

Le stand permet de diffuser ces informations sur la notion de consentement. Consentis tient des stands une à deux fois par mois en festivals et clubs. Mais il faut aussi sensibiliser les organisateurs et organisatrices. On accompagne les organisations d'événements avec plusieurs conseils dont la création de chartes internes et externes. On établit des protocoles avec les organisations. Les organisations doivent bannir ces comportements et l'annoncer afin que le public se sente en confiance d'où l'importance de sensibiliser tout le microcosme de la soirée.

Le Planning Familial n'intervient pas sur les événements, mais vous êtes une structure ressource vers qui on peut se tourner ?

👤 Intervention de Lydie Porée, le Planning Familial

Le Planning n'intervient pas en milieu festif, en prévention sur les violences. Une offre de réponse est en train de se construire maintenant avec les Plannings, Difenn et les Impudentes. Il accompagne les personnes au quotidien, et répond à des questions liées à la vie affective et sexuelle. Nous défendons le droit à la contraception et l'avortement, et dénonçons toute forme de violences.

La phase d'accompagnement des victimes doit être prévue par les festivals et peut prendre plusieurs formes : se tourner vers une association spécifique, vers des personnes relais qui sauront orienter la victime et qui sont formées. Il ne faut pas que la parole de la victime soit diminuée, "silenciée". Le Planning familial assure un accueil et une écoute sans jugement. Le Planning dispose d'un numéro vert avec des personnes formées à l'écoute.

Vous êtes responsable sécurité d'Astropolis et présente aujourd'hui, comment avez-vous répondu à la demande d'Astropolis et comment travaillez-vous avec vos équipes ? Est-ce une demande que vous observez de plus en plus de la part des événements ?

👤 Intervention de Anaëlle Loac, Assist sécurité

J'ai toujours pris ça au sérieux. J'ai inclus dans mon brief de cette année la charte d'Astropolis. On est en lien étroit avec les services de Gendarmerie et de Secours pour pouvoir accompagner les personnes vulnérables sur le festival. Mais que ça bouge autant, c'est récent. Ça appartenait plus au service de Gendarmerie avant.

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

👤 Intervention du Collectif Tomahawk

On se penche sur ces problématiques mais on se sent un peu démuné face à ces questions. On ne sait pas ce que l'on peut faire et ce que l'on ne peut pas faire. Merci pour cette table ronde et pour avoir des outils pour faire un meilleur travail de prévention.

👤 Intervention de Marie Loussouarn, égalité F/H Ville de Brest

Je voudrais revenir sur ce qu'a dit Gaëlle Abily tout à l'heure. Il faut que ça change, c'est très important ce qui a été dit, mais je pense que fondamentalement, il faut travailler à l'augmentation de la place des artistes et des techniciennes car cela va jouer sur la représentation des femmes. Si elles sont productrices de culture, alors elles ne sont pas que des consommatrices et des proies.

👤 Intervention de Christophe Dagorn, directeur du Novomax à Quimper

Il témoigne d'une agression sexuelle dans sa salle. Comment peut-on faire en tant que responsable de salle ? Notamment s'il n'y a pas de dépôt de plainte de la part des victimes (les chiffres démontrent que dans 97% des cas les victimes ne portent pas plainte). Y a-t-il un mode opératoire ? Quelle est la réponse sur le plan légal ?

👤 Réponse de Morgane Bramoullé, Difenn

La première chose à faire est de demander le consentement de la victime à vouloir porter plainte. On connaît les difficultés du parcours judiciaire lié à ces agressions.

👤 Réponse de Blandine Raitière, L'Orange Bleue

Une des réponses possibles est d'orienter la victime vers le Planning familial ou une autre structure d'accueil.

👤 Réponse de Gaëlle Abily, préfecture de Bretagne

Très peu de victimes portent plainte à cause du traumatisme subi et de la culpabilité. A la direction d'un événement accueillant du public il y a au moins deux règles qui s'appliquent : prévenir et protéger. Prévenir : sensibilisation, formation.... La sanction relève des forces de l'ordre. En Bretagne il existe la brigade numérique de gendarmerie. La brigade recueille en ligne le premier témoignage, ce recueil peut être versé au dossier s'il y a enquête et c'est une forme de preuve en cas de poursuite judiciaire.

👤 Intervention de Mme Polizac, Déléguée du Préfet à la politique de la ville

La loi commence à évoluer doucement dans le sens où, pour les violences intrafamiliales, il n'est plus nécessaire qu'une plainte soit déposée pour que le parquet soit saisi et l'auteur poursuivi. Il faut savoir que 80% des viols sont les faits de proches. Les femmes ont le droit de s'amuser, sans pour autant se faire agresser sexuellement.

QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES POUR ACCOMPAGNER CES ACTIONS ?

Pouvez-vous nous présenter le programme Égalité Femmes/Hommes du CNM (Centre national de la musique) ?

 Intervention de Louise Ede, CNM

Nous collectons les données FH dans l'ensemble des demandes faites auprès du CNM depuis deux ans, nous n'avons pu pour le moment publier les données recueillies via ces demandes, mais sans grande surprise, on peut dire que les leads féminins sont largement sous représentés sur scène.

Le programme Égalité Femmes Hommes est d'abord parti d'un groupe de travail interne puis de l'idée d'un programme d'aide spécifique et une comptabilisation liée à l'égalité Femmes-Hommes dans les autres programmes. S'en est suivi la mise en place d'un groupe de travail externe avec l'invitation de professionnel.le.s spécialisé.e.s dans le domaine et professionnel.le.s du spectacle vivant. Les premiers groupes de travail ont eu lieu en janvier et avril 2019. Une proposition de programme est née. L'idée de comptabilisation dans les autres programmes a été confirmée ainsi qu'un système d'aide au diagnostic et à l'accompagnement sur ces questions spécifiques.

En septembre le CNM a communiqué sur la mise en place de ce programme avec un dépôt des dossiers en octobre et la commission en novembre. En 2019, le budget alloué au programme était de 71 000 €. En 2020 le budget est de 100 000 €. Le programme ne se veut pas strict afin que les structures puissent se projeter. Peu de demandes ont été effectuées de la part des structures au début de l'année 2020. Le programme a vocation à soutenir toute structure professionnelle sur les projets liés à l'égalité femmes-hommes ou liés à la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Les axes sont les suivants :

- information et sensibilisation,
- prévention et actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles,
- visibilité et valorisation,
- conseil et structuration,
- insertion professionnelle et formation,
- actions sur les parcours professionnels,
- observations et ressources.

Sur 22 dossiers en 2019, 12 ont été aidés. 55% des dossiers sont soutenus à hauteur de 68% de leur demande. Parmi les dossiers qui ont été soutenus, la moitié provenaient de salles ou de festivals. 42% des dossiers sollicitaient la mise en place d'accompagnement, de formation, de sensibilisation. La campagne « Ici c'est cool » a également été soutenue dans sa deuxième version avec l'intérêt d'avoir des outils duplicables au niveau national. La salle du Tetris au Havre a souhaité que son équipe se fasse accompagner par l'association Pluségales sur quelques mois, pour une prestation de 7 000 € que le CNM a soutenu à hauteur de 5 000 €. Une aide pour une formation / accompagnement au long cours est aussi possible.

Quel est le rôle de l'État et quelles sont les missions de la Préfecture de Bretagne ?

 Intervention de Gaëlle Abily

Le service est lié au ministère de la cohésion sociale qui décline en région la politique publique liée à l'égalité Femme - Homme. L'équipe travaille à la mise en œuvre de cette politique publique. Les politiques publiques se doivent de répondre aux inégalités avec des obligations à agir et à faire. Le service a vocation à travailler avec l'Agence Régionale de Santé, les forces de Police et de Gendarmerie, la justice, la DIRECCTE. Le service a un rôle de prévention, de formation, de sensibilisation. L'ensemble des directions régionales de l'État en Bretagne sont titulaires du label Égalité professionnelle. Il y a donc une obligation à se former et à agir dans les politiques publiques.

Le service de la Préfecture travaille avec les collectivités territoriales en Région. Le service est une ressource et un soutien sur le champ des violences et de l'égalité.

Quel soutien peut apporter la Région Bretagne aux acteurs culturels ?

 Intervention de Frédérique Pondemer, Région Bretagne

Les collectivités publiques doivent rendre compte d'un rapport annuel en matière d'obligation lié à l'égalité entre les femmes et les hommes. On s'est posé la question : comment l'égalité femmes-hommes pouvait être articulée avec les budgets dit de « droit commun » ? On regarde aussi la manière dont les aides sont octroyées par la Région Bretagne en fonction de ce principe ; A qui les finances publiques servent-elles, à quelles actions ? Pro-meuvent-elles l'égalité des droits entre les femmes et les hommes ?...

On a établi le constat que les disciplines artistiques où les femmes sont majoritaires demandent moins de financements et sollicitent moins les puissances publiques en terme d'accompagnement. Les femmes demandent moins d'argent, sollicitent moins la puissance publique, et en plus, la puissance publique a tendance à donner moins d'argent aux projets portés par les femmes. Le Conseil régional doit donc être attentif à cela. On manque encore d'outils : des annuaires, des ressources, des réseaux informels... La Région peut aussi être vigilante aux formations, à leurs contenus, aux pratiques des professionnel.le.s via la formation continue. Elle est au service des projets, des demandes, des formations de bénévoles et des acteurs et actrices de la formation professionnelle à l'égalité entre les femmes et les hommes ; le Pont Supérieur a pu être ainsi accompagné dans un dispositif au long cours (MégalitE).

En ce qui concerne les festivals, la puissance publique peut être là pour faire levier et amplifier l'action, aider à penser des outils communs.

La direction de la culture de la Région porte désormais une vigilance accrue à l'Égalité femmes-hommes depuis trois ans grâce notamment à deux correspondant.e.s égalité, un binôme mixte, au sein de la direction, qui se forment, réalisent des diagnostics...

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

👤 Intervention

En tant que fêtarde et festivalière, je suis très contente de participer à cette table ronde et que des actions existent. Je suis membre du réseau Bretagne féminisme en milieu festif. Le réseau est en cours de construction, on nous contacte en passant par Diffenn, la caravane bibliothèque féministe des Monts d'Arrée, etc.

👤 Question

Est-ce que c'est envisageable d'interdire l'accès d'un agresseur identifié au festival ?

👤 Réponse d'Annabelle Loaëc, Assist sécurité

Les stades de foot par exemple se réservent le droit de refuser l'entrée à des personnes suite à des comportements répréhensibles.

👤 Réponse de Mme Polizac, Déléguée du Préfet à la politique de la ville

A noter qu'on peut faire appel à un-e officier-e de police judiciaire dès lors qu'on constate une agression selon l'article 73 du code pénal.

👤 Réponse de Gaëlle Abily, préfecture de Bretagne

Pour compléter, la question de l'interdiction mérite d'être creusée car on n'a pas la réponse. Sur la question « peut-on porter plainte ? », un élément de réponse : article 40, en tant qu'employeur et employeuse, vous pouvez porter plainte s'il arrive quelque chose à vos salarié-e-s. Donc quid du public accueilli au sein de son établissement ?

👤 Réponse de Louise Ede, CNM

Sur la question de la ressource, on peut en trouver sur le site du CNM, tout comme sur le site de la Fédélima et notamment la plateforme Wah-égalité.org qui contient des ressources.

👤 Intervention d'une bénévole à la Croix Rouge française – Night Saver

Je souhaiterais proposer un partenariat inter-associatif car tout seul, on ne peut pas faire grand-chose. Avec la volonté de pouvoir avoir un stand et/ou des actions dans les festivals.

CONCLUSION

👤 Intervention de Marilyne Lair

Nous proposons de poursuivre les réflexions et les expériences d'aujourd'hui pour créer un groupe de travail au sein du Collectif des festivals. Il y a de la complémentarité à faire entre les un-e-s et les autres. Le souhait de nous donner rendez-vous dans 2 ans par exemple pour voir les avancées.

Au niveau du Collectif des festivals, on a aussi répondu présent au dispositif « Ici c'est cool », projet qui est apparu dans les Pays de la Loire. A l'automne 2020, le Collectif des festivals va donc organiser à Rennes une formation sur le dispositif « ici c'est cool » à destination des professionnel-le-s.

Tour de table et mot de la fin, une chose à partager :

👤 Intervention de Frédérique Pondemer, Région Bretagne

Que chacun-e se dise « qu'est-ce que je peux faire ? » en sortant d'ici.

👤 Intervention de Madenn Preti, Astropolis

Nous souhaitons que cette table ronde puisse donner lieu à des groupes de travail pour aboutir à des solutions cohérentes et concrètes.

👤 Intervention de Lydie Porée, le Planning Familial

Il faudrait davantage d'éducation à la sexualité.

👤 Intervention de Domitille Raveau, Consentis

Il faudrait davantage de communication inclusive non sexiste. Former les équipes encadrantes pour que le public soit bien accueilli. Et davantage de diversité dans les programmations. Développer les liens inter-associations. Actions intersectionnelles à développer.

👤 Intervention de Louise Ede, CNM

N'hésitez pas à solliciter des financements pour porter vos projets.

👤 Intervention de Gaëlle Abily, Préfecture de Bretagne

L'Égalité et la culture sont de même nature. Dans les deux champs, on avance lorsqu'on est ensemble et cette table ronde l'a bien montré. A partir d'aujourd'hui, plus personne ne peut dire qu'il ne sait pas, la prise de conscience reste le B.A.BA.

👤 Intervention de Morgane Bramoullé, DIFENN

Nous allons travailler avec d'autres équipes comme le festival du Bout du monde en avril, et avec les équipes sécurité.

 Intervention de Blandine Raitière, L'Orange Bleue

Je souhaite qu'individuellement, les personnes qui sont dans cette salle se posent des questions, et pour l'Orange Bleue, travailler ensemble.



REVUE DE PRESSE

Friction Magazine

<https://friction-magazine.fr/consentement-et-prevention-des-violences-sexuelles-et-sexistes-lexemple-du-festival-astropolis/>

Le Télégramme

<https://www.letelegramme.fr/finistere/brest/agressions-sexuelles-astropolis-veut-que-les-femmes-se-sentent-en-securite-en-festival-11-02-2020-12500854.php>

Ouest-France

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/brest-29200/brest-table-ronde-sur-les-agressions-sexistes-et-sexuelles-en-festival-6736780>

Radio U

<https://www.radio-u.org/Retour-sur-Astropolis-l-Hiver-2020.html>



bretagne@mouvement-hf.org • 06 52 91 81 74
Maison Héloïse, 13 rue de Redon 35 000 Rennes

www.hfbretagne.com

En partenariat avec



La Carène
Salle des musiques actuelles
Port de commerce - Brest

HF Bretagne bénéficie du soutien de



rennes
VIVRE EN INTELLIGENCE



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

Ministère
**Culture
mmunication**
Direction régionale
des affaires culturelles
Bretagne